La vision de Choix Solidaire

Pourquoi la « vision » est-elle si importante aujourd’hui ?

*Une des caractéristiques de la période de crise que traverse le monde actuel, est la quantité de problèmes importants qui nous tombent dessus en peu de temps. Sans vision, ni compréhension des causes profondes, nous tentons de résoudre les problèmes un à un comme s’il n’y avait aucune liaison entre eux. Le nez dans le guidon, c’est ce que font nos politiques. Nous devons devenir durables, voir sur le long terme et bien comprendre la liaison entre les problèmes. La solidarité, la valeur du bien commun et l’écologie sont essentielles pour établir cette vision. Découvrir toutes les petites initiatives de transition qui ont lieu à travers le monde et qui réveillent l’espérance est aussi très important.*

Comment pourrions-nous définir Choix Solidaire ?

*Plutôt que « définir », je préfèrerais « contextualiser ». Le monde politique est devenu complètement myope et incapable de remettre en cause les lubies qui font tourner les peuples autour des marchés financiers. La planète Terre est à bout de souffle et l’activité humaine continue à tout détruire : épuisement des matières premières, réchauffement climatique, disparition des espèces, déforestation, etc. Et les officiels ne remettent rien en question. Par contre, de nombreuses personnes et petites associations « allument des petites lumières d’espoir » un peu partout dans le monde, et même si les politiques les ignorent complètement, il est grand temps de les prendre au sérieux. Je pense par exemple à ceux qui pratiquent la permaculture, l’agroforesterie, et se situent dans la mouvance d’une transition écologique vers l’ « après-pétrole ». Dans ce contexte donc, d’innombrables initiatives citoyennes existent, avec en commun le souhait de participer consciemment à cette transition vers le monde que nous souhaitons voir émerger du chaos actuel. Un des leviers est bien sûr celui des monnaies complémentaires qui veulent sortir les économies locales de leurs soumissions au système financier. C’est tout un travail de préparer cet aspect précis de la transition. L’enjeu étant de mettre un esprit d’indépendance locale et donc de résilience dans l’économie et le fonctionnement de la société. Choix Solidaire se situe à ce niveau.*

Quel est donc plus précisément l´objectif de Chs ?

*D´abord, il faudrait parler du système financier qui nous procure l´argent. Son but, qui au départ consistait à favoriser des échanges de services et de biens, a évolué vers un monopole mondialement centralisé permettant au capitalisme de favoriser une économie virtuelle à l´avantage des plus fortunés et donc au détriment des travailleurs qui eux œuvrent pour une économie réelle basée sur le service. Ainsi donc, le système financier est devenu avec le temps un monopole qui parasite le monde du travail par celui des marchés financiers (traders, spéculateurs, paradis fiscaux, etc…).*

*Face à ce fléau qui corrompt inévitablement le monde politique, il nous a semblé important d’une part, de favoriser une alternative qui devrait permettre d´échanger équitablement des biens et des services entre ceux qui les produisent, en mettant de côté ceux qui jouent d´un système pourri pour les exploiter, et d’autre part, de sauvegarder le bien commun. C´est dans cette perspective qu´est né Choix Solidaire qui veut intégrer la décentralisation donnant à chaque région une autonomie par rapport au droit d´émettre localement une réserve monétaire et ce, à l´avantage de ceux qui œuvrent « humblement » pour la sauvegarde du bien commun.*

Cette alternative est-elle déjà opérationnelle ?

*Le concept existe et est, disons « choyé » par une petite équipe, mais pour le reste, il est encore trop tôt. Il ne fonctionne que de manière « conservatoire » au sein de ce petit groupe bruxellois qui y croit avec persévérance depuis 2009. La raison de cet état latent est que le projet est belge et que la Belgique est encore un des pays les mieux lotis en sécurité sociale, et donc les gens espèrent toujours que nos politiques parviendront à maintenir cette manne providentielle qui concerne les allocations de chômage, les allocations familiales, le système des pensions, l´assurance maladie. D´autre part la Belgique est riche en épargnants et ne connait pas encore d´insécurité endémique comme dans beaucoup d´autres pays. Nous ne voulons pas non-plus d´un dumping publicitaire qui engendrerait un succès prématuré et éphémère. Vous pouvez avoir autant de spores de champignon présents dans l´air, sans qu´il y ait de champignons dans les champs parce que les conditions d´humidité et de chaleur ne sont pas remplie. Choix Solidaire ne se développe pas de manière significative parce que les conditions nécessaires à son développement ne sont pas réunies là où les gènes du projet existent.*

Pour que Choix Solidaire se développe, il faudrait un effondrement de notre système de sécurité sociale ?

*Peut-être ! Mais ce n´est évidemment pas une raison pour souhaiter que cette catastrophe sociale survienne ! Notre rôle est donc de nous tenir prêts en faisant tourner la micro-économie chs pour qu´elle puisse se développer rapidement en cas de situation favorable. La difficulté (celle du comité « Michel Ange 24 ») est de tracer le chemin d’une motivation d’anticipation, mais indispensable pour que le système reste fonctionnel et prêt à un démarrage rapide le jour où ce sera nécessaire : il y a un rouage technique et opérationnel à maintenir en mouvement. Si vous disposez d´une voiture dont vous n´avez pas encore besoin, vous allez quand même la faire tourner une fois par semaine, pour que la batterie et la mécanique ne se dégrade pas. Pour Chs, c´est un peu pareil ! Le problème c´est donc la tentation d´un succès rapide qui serait prématuré. L´important est d´entretenir le gène du projet, de cela nous pouvons être maîtres, même si nous ne sommes pas nombreux. Par contre nous ne sommes pas maîtres de la « situation favorable » qui engendrera sans effort le développement à grande échelle de notre système d´échange.*

Pourtant les monnaies locales sont à la mode, et certaines fonctionnent bien !

*Oui, mais il ne faut pas ignorer le dumping dont bénéficient certains projets. Les succès prématurés sont très fragiles et éphémères du fait qu´ils sont le résultat de campagnes de lancement liées à des aides extérieures. Par rapport à ce phénomène nous voulons rester prudents.*

Le projet ne serait-il pas mûr, ou devrait-il s´inspirer d´autres qui marchent mieux ?

*Le problème n’est pas là ! Nous avons notre spécificité et une longue réflexion en amont qui nous rend potentiellement solide. Notre « ADN » n´a pas de pareil, mais comme je le disais, la société environnante n´est pas prête et manque de vision ce qui rend l´anticipation difficile. Il faudra hélas que nous soyons au bord d´un effondrement social catastrophique pour qu´on s´intéresse à Choix Solidaire ! L´important pour nous est de maintenir notre semence en vie au sein d´un petit groupe enthousiaste et convivial.*

Ce projet est-il meilleur que les autres ?

*Il est différent et j’espère complémentaire. Je pense maintenant beaucoup à une mise en réseau opérationnelle avec les autres projets de monnaies complémentaires. Nous défendons la monnaie du bien commun ou de la solidarité. Par ailleurs, je pense que nous avons une bonne réflexion pour une vision à long terme concernant une régulation sans arbitraire et sur une répartition relativement homogène des liquidités pour éviter la formation de « bulles » et par suite de « phénomènes spéculatifs ». D´autre part, nous ne devons pas convertir des euros pour obtenir notre monnaie, qui est de ce fait indépendante de la monnaie officielle. Notre concept repose sur celui d´une monnaie du temps qui lie notre devise (le chs) à la valeur d´une heure de service hors du contexte professionnel. Par rapport aux autres projets de monnaie locale ou complémentaire, j’anticipe de plus en plus le temps où il sera intéressant de faire circuler les services entre communautés différentes et donc convertir les monnaies entre elles. Pour nous pas de problèmes, si nous contrôlons globalement la balance des exportations et importations entre communauté. Dans ce cas, nous pouvons facilement envisager de convertir une monnaie locale étrangère en chs, pour autant que cette dernière soit reliée au temps ou à l’euro ; car pour nous le chs vaut une heure de travail et suit un « cours arbitraire » qui est actuellement de 6€ par chs.*

« La monnaie du bien commun » ?

*Quand vous travaillez à la faveur du bien commun ou rendez un service pour la solidarité, c´est toute une communauté qui en bénéficie, il n´y a donc pas de bénéficiaire privilégié pour éventuellement vous rétribuer. Comme il existe des personnes peu fortunées qui aimeraient parfois sortir du bénévolat quand elles se situent à ce niveau honorable du service, nous pouvons leur proposer une « rémunération alternative » de « 1 chs » par heure de disponibilité pour la solidarité ou le bien commun. Ce « chs » n´existe pas au départ, nous l´ « émettons » à la faveur du compte de celui qui a rendu ce service d´une heure pour le bien de tous.*

*Donc sans devoir échanger des euros contre des chs, nous émettons des chs à la faveur de ceux qui ont servi le bien commun et constituons par là une réserve de monnaie, qui pourra par la suite servir de monnaie d´échange quand les euros font défaut.*

Chs serait aussi une monnaie du temps ?

*Oui, et sur ce point, nous ne sommes pas les seuls ! Nous voulons revaloriser le travail et non la spéculation capitaliste. Notre devise (notre étalon) est la valeur d´une heure de service non qualifié, ou non professionnel. Nous pensons qu´il est très important de valoriser tous les « bénévoles » qui agissent spontanément pour que la vie soit belle dans leur quartier. Cela concerne la solidarité avec les personnes éprouvées, mais aussi tout service qui améliore l´environnement et la convivialité. Donc « 1 chs » vaut une heure de service, hors du contexte professionnel, et ce quelque soit le service ou la valeur de la personne qui le rend. Et si nous disons par ailleurs que pour l´instant 1 chs vaut 6 €, ça doit rester « le cours du chs par rapport à l’euro », c’est-à-dire le résultat d´une discussion qui peut être revue.*

*Ceci dit, la valeur du chs est une valeur d´émission. Ce qui signifie que nous émettons 1 chs chaque fois qu´une personne rend un service d´une heure pour le bien commun et que ce service est reconnu par le comité citoyen. Mais une fois émis, le chs devient une monnaie libre. On pourrait donc imaginer qu´un médecin accepte que son patient le paie en chs, mais alors sur base de ses honoraires et du « cours » actuel de 1 chs contre 6 € , car nous ne sommes plus dans les conditions du travail non professionnel.*

*Mais l´important est que nous ayons une unité de mesure qui empêche la dévaluation systémique des monnaies officielles qui elles ne sont reliées à aucune valeur : Quelle est la valeur intrinsèque de l´euro ? Aucune ! En terme de mesure concrète, « 1 € » ne signifie rien, cet euro peut donc fluctuer facilement en fonction des turbulences des marchés financiers. Par contre « 1 chs » c´est la valeur d´une heure de service non professionnel, et ça c´est du concret qui nous relie par ailleurs à une large mouvance d´idée d´alternative monétaire, qui a choisi la « monnaie du temps » comme système de mesure des valeurs économiques. Et ce n´est pas innocent, car c´est une mesure qui nous relie directement à la valeur intrinsèque du travail.*

Oui, mais ce travail est non professionnel ; peut-on parler de « valeur » pour ce genre de travail ?

*Evidemment ! Et c´est logique ! Imaginons que nous ayons adopté l´heure de travail qualifié ; les choses seraient compliquées, car nous devrions préciser de quelle qualification il s´agit (année d´études, expérience professionnelle, etc …). Non ! L´important est justement de valoriser un « salaire  minimum » et vivable, car tout homme commence par être non qualifié. La base c´est le potentiel économique contenu dans chaque jeune adulte, et de le valoriser en encourageant cette personne à servir, et donc à se former progressivement par l´expérience du travail. La formation continue doit d’ailleurs s’intégrer à ce type de travail. Pourquoi la société capitaliste met les jeunes au chômage ? Parce qu´un travailleur n´est la propriété de personne ; nous ne sommes plus à l´époque de l´esclavage où l´on pouvait assimiler le travailleur à un simple outil de production à la merci de l´entreprise qui en était propriétaire ! Donc, l´entreprise moderne n´a pas intérêt à investir dans un « outil humain » dont elle ne sera jamais propriétaire : elle va donc s´en servir si il répond à ses besoins sans se soucier de son avenir ni même de son bien et quand il ne répondra plus à ses besoins, l´entreprise le « jettera » tout simplement, et ce, malgré tous les dégâts sociétaux qui suivront. Au début de l´ère industrielle, les syndicats pouvaient encore faire pression sur les patrons, car il manquait de main d´œuvre, mais aujourd´hui, l´industrie opte pour les nouvelles technologies et les robots dont elle peut être propriétaire, ce qui est plus intéressant (les droits de l’homme ne protègent pas les robots !). Quand nous avons aboli s´esclavage, on aurait dû abolir le capitalisme en même temps pour laisser naître un nouveau paradigme économique, basé avant tout sur le bien commun plutôt que sur la propriété privée…*

*C´est ce que Chs veut faire au niveau de petites régions qui s´articulent en réseau. La vision qui doit accompagner la monnaie du temps de chs est précisément celle-là !*

Chs pourrait revaloriser le travail ?

*Absolument, nous y croyons fermement. Comme je viens de le dire, le chômage est l´œuvre du capitalisme orphelin de l´esclavage dont il est l´héritier direct. La base de la revalorisation du travail repose sur la valorisation du travail non qualifié et destiné au bien commun. A terme nous devrons reconnaître un barème raisonnable pour ce type de travail. 6 € pour une heure c´est un cours arbitraire que nous avons convenu pour notre lancement, mais je pense que c´est nettement insuffisant, car ce type de travail devrait permettre de vivre sur un temps partiel de 20 heures semaine, donnant la liberté à la personne d´utiliser du temps libre pour sa famille. Nous pensons qu´il est préférable de garantir peu d´heures bien payées, que beaucoup d´heures mal payées.*

L´euro dévalue parce qu´il n´a aucune valeur intrinsèque et il est donc soumis à la volatilité des marchés financiers ; Chs serait donc à l´abri de toute fluctuation du fait qu´il est relié à la valeur concrète d´une heure de travail ?

*Pas vraiment, malgré un étalon relié à l´heure de travail, la valeur du Chs pourrait fluctuer, mais contrairement à l´euro, cette fluctuation serait révélatrice d´un problème environnemental. Une heure de travail rapporte moins au milieu du désert qu´au milieu d´une terre fertile et donc on peut considérer sans trop se tromper qu´une inflation du Chs mesurerait la dégradation locale de l´environnement et une déflation, le contraire, en incluant logiquement dans la qualité de l´environnement la santé moyenne des travailleurs. Cette mesure pourrait se faire par un indice évolutif du même genre que celui qui nous permet de calculer l´index.*

Choix Solidaire ouvrirait donc à une nouvelle vision du travail, de l’entreprise et de l’économie en général ?

*Oui, exactement, le but de « notre travail » n’est pas de réduire le travailleur à un outil de production mais d’édifier une personne, le travailleur, en lui donnant une activité qui participe au bien commun, améliore la qualité de l’environnement ou s’intègre à une équipe solidaire. Ceci peut s’assimiler à une entreprise d’économie sociale dont la dimension est une communauté locale devant affronter des problèmes de vie locale. Mais pour cela il n’est pas question de « presser le citron » et de le jeter quand il est pressé, mais d’intégrer au travail des temps de formation et de développement personnel faisant du travail, non un système dégradant, mais édifiant. Ainsi donc l’entreprise, si on lui donne ce nom-là, ne se soumet pas à un objectif de production dicté par lobbying, mais à un objectif d’articuler la disponibilité des personnes à la problématique globale de la communauté. Ceci n’exclut pas la « production » au sens où nous l’entendons, mais la situe dans un contexte plus vaste qui refuse de sacrifier les travailleurs pour satisfaire les lois morbides du marché. Le travail, quant à lui, doit intégrer la formation en alternance, car l’être humain ne fonctionne pas comme une machine, il a besoin de progresser dans sa manière d’être et de fonctionner. Mais pour cela, nous devons revenir à la valeur du travail « non professionnel » dont nous parlions tout à l’heure. Rémunérer la formation en alternance et en équilibre avec un travail de référence n’est possible que si cette rémunération n’est pas trop élevée, mais pas trop faible non plus. Il faut donc défendre ce fameux barème que nous nommons ici 1 chs de l’heure (quelle que soit la qualité du travailleur et la nature du travail). Prenons un exemple, un peu caricatural mais qui parle de lui-même. Imaginons que la communauté locale engage une personne pour balayer le trottoir, et que pour ce, elle la rémunère de 1 chs de l’heure. Ceci peut fonctionner quelques temps, mais pas plus ; la personne sera légitimement en demande d’autre chose ! Cette autre chose c’est la formation continue et en alternance avec ce travail de base, pour que celui-ci puisse évoluer. On demandera donc à la personne par exemple de se former à l’accompagnement d’autres candidats à l’entretien de l’espace public. Ainsi, ce travail, très rébarbatif au départ, peut devenir le point de départ d’une dynamique d’équipe et de formation à la créativité dans le domaine de l’entretien de l’espace public. Mais de manière plus pratique encore, il faut se dire que l’embauche de nouveaux « balayeurs de trottoirs » n’est possible sans un personnel cadre qui devra les accompagner, les évaluer et servir d’intermédiaire entre le « comité citoyen local de chs » et le travailleur. La formation consistera donc principalement à former des accompagnateurs de terrain qui favoriseront l’esprit d’équipe, la créativité et le bon esprit.*

Cela pose quand même un problème, si la formation s’intègre à l’activité de la communauté locale, celle-ci va générer des personnes qualifiées qui ne se satisferont plus d’un « salaire minimum » ?

*Non et c’est là tout le défi, la personne devra se satisfaire de l’édification par le travail sans hausse de salaire. Tout l’art est donc d’équilibrer un temps de formation intégré au travail lui-même de manière à ce que le barème de 1 chs de l’heure reste « juste » malgré une augmentation de compétence du travailleur. Mais évidemment, la personne armée d’une bonne formation pourra se demander un moment donné s’il n’est pas préférable de sortir du giron de chs et sur base des compétences acquises, regagner une entreprise classique. Cela serait évidemment pour nous « une fuite », mais nous pensons que le choix sera difficile pour une personne conquise par nos valeurs.*

La formation dont il est question ici, nécessite une organisation lourde sur le plan pédagogique ?

*Non, nous devons rester simple, il y a formation dès qu’il y a équipe où se côtoient des anciens et des moins anciens, sachant aussi que la formation est toujours réciproque : les anciens ont à apprendre des jeunes ! Pour l’instant notre objectif est surtout de se former à l’encadrement de nouveaux pour être capable de les intégrer à une équipe de travail, mais nous prétendons qu’à travers cette alchimie pourra se dessiner de véritables compétences, et, il est de notre devoir de nous y préparer progressivement.*

Ce système « light » ne sera donc jamais porteur de formations pouvant faire concurrence à des formations universitaires, comme médecin par exemple ?

*Il est clair que nous devons avancer dans un cadre institutionnel où il y a des lois qui protègent des professions et que nous n’avons pas l’intention de provoquer les corporations officielles comme par exemple l’ordre des médecins. Ceci dit puisque la question est posée, il est important de construire une vision par rapport à la problématique globale de la santé, et pour ce faire partir du principe que l’ordre des médecins n’a pas le monopole de la santé ! Il faut être d’abord conscient du danger qui pèse sur la santé qui a tendance à être gérée par une nouvelle industrie hospitalière de plus en plus couteuse et qu’il est de plus en plus probable que la sécu ne parviendra plus à suivre le financement médical, financement qui pourrait devenir le fait d’un système classique d’assurance basé sur le risque, ce qui favoriserait les plus riches et laisserait les pauvres sur le carreau. Face à cette perspective, il est de notre devoir d’avancer dans une vision alternative. Force de constater qu’un des effets d’une médecine qui s’industrialise est la condamnation du statut de médecin de famille. Ce qui va manquer et qui manque déjà c’est un accompagnement humain rassurant dans le domaine de la santé. La personne est trop vite livrée au monde des analyses informatisées « illisibles », et, en mettant le doigt dans ce monde, le risque réel est de ne pouvoir plus en sortir ! Je pense donc que nous devrons assez vite former des « coach santé », ou « accompagnateurs santé », sachant que le terme que l’on va utiliser est sensible et ne peut laisser aucune ambiguïté sur le fait qu’il ne s’agit ni de « médecins », ni d’ « infirmières ». Il faut savoir que l’esprit de la loi veut que nous ne trompions pas la personne ; nous n’avons même pas le droit d’en faire une « patiente » si nous voulons interagir positivement sur sa santé. Ceci dit, le « coach santé » devrait avoir comme rôle d’accompagner et de conseiller la personne qui se réfère à lui en l’orientant vers la prévention, les soins naturels, l’alimentation saine, l’activité physique et au besoin vers un homéopathe, un naturopathe, voire vers un médecin ordinaire. Et s’il lui arrive de se livrer à des massages ou autres interactions physiques délicates, il ne doit pas se faire passer pour un ostéopathe ni même pour un simple kiné dans la mesure où ces professions sont protégées. Le « coach santé », si nous lui donnons ce nom-là, doit donc construire une relation de confiance avec une personne qui ne se sent pas capable de prendre des initiatives qui la compromettrait au monde médical. Sa formation va dépendre du travail en équipe avec d’autres « coach santé », et de lectures dans le domaine paramédical. Ce n’est pas un diplôme, mais un consensus citoyen local qui reconnaîtra la qualité du « coach santé » et le recommandera pour les personnes ayant besoin d’une assistance dans ce domaine. Contrairement au diplôme classique, la reconnaissance d’aptitude de « coach santé » est totalement éphémère : si l’expérience prouve qu’une personne n’est pas à sa place en exerçant cette fonction, le comité citoyen local pourra revoir sa position.*

*Ceci dit, le problème dépasse largement celui de la médecine, nous pensons que Chs doit développer des compétences d’accompagnement dans d’autres secteurs. Prenons comme autre exemple celui de la rénovation dans le domaine du logement. Nous savons combien les bons bricoleurs font défaut pour accompagner les personnes seules rencontrant des problèmes d’électricité, de plomberies, d’humidité, etc… Généralement ces problèmes nécessitent un plan global de rénovation, et se référer directement à un architecte ou à un entrepreneur est une aventure comparable à celle de s’exposer à des analyses médicales ! Ce qui manque pour résoudre ce problème est un bon bricoleur capable d’assister humainement la personne submergée et de construire avec elle un plan de rénovation même si celui-ci implique l’intervention d’entreprises officielles. Le simple fait de disposer d’un intermédiaire conseillé bricoleur peut permettre à une « pauvre dame » de ne pas s’exposer à des dépenses folles liées à des devis aussi fous les uns que les autres.*

Choix Solidaire pourrait donc être une source d’inspiration pour d’autres professions ?

*Oui, mais il ne faudrait pas utiliser le mot profession qui a un caractère trop officiel, trop protégé et corporatiste. Restons simple, ce qui fait défaut actuellement c’est surtout l’accompagnement des personnes. Prenons encore un autre exemple : celui de facteurs. Depuis que facteur est devenu une fonction dont l’objectif est de déposer le plus rapidement possible des lettres dans des boîtes aux lettres, le rôle relationnel du facteur est totalement balayé. Plutôt que déplorer cette tendance qui est le fait de la privatisation de ce service, nous devons inventer des services alternatifs qui seront globalement bien plus productifs que ceux des facteurs modernes. La spécialisation à outrance est contreproductive et énergivore, si le facteur ne se déplace que pour distribuer du courrier et pour devenir aveugle à tous ceux qui le sollicitent sur son chemin, il devient globalement peu rentable.*

*Mais pour aller plus loin, il n’est pas meilleur de compenser l’hyper fonctionnalisation des facteurs par des assistants sociaux, car ce qu’il faut rentabiliser c’est la transversalité, par des personnes qui sont facteurs mais aussi assistants sociaux, bricoleurs, infirmiers, etc. C’est ce genre de formation transversale que nous pouvons favoriser, et j’ajoute que je suis convaincu que c’est globalement plus rentable qu’une somme de spécialistes qui interviennent avec des œillères les uns à la suite des autres !*

*Combien de personnes perdent la vie suite à un simple malaise parce que les personnes qui sont avec elles « ne sont ni médecins ni secouristes » et n’osent pas intervenir dans l’urgence sur base de leur intuition. Notre monde favorise des corporations, des spécialistes enfermés dans leur spécialité et beaucoup d’incompétences quand il s’agit d’ouvrir les yeux et d’interagir avec ceux qui sont sur notre chemin. J’ai déjà entendu un secouriste dire que face à une personne inanimée, « le plus important est de faire quelque chose rapidement, même si on n’est pas secouriste, le pire est de ne rien faire »*

*Notre société offre beaucoup de spécialistes, mais peu de gens capables sur le terrain où il faut interagir rapidement, où il faut communiquer et faire travailler l’intelligence collective … Choix Solidaire veut donc s’épanouir sur ce terrain de la transversalité.*

Peut-on parler d’entreprise (d’économie sociale) lorsque l’on joue avec ce genre de compétence transversale, non reconnue par le monde professionnel ?

*Je pense que oui, mais il faut faire preuve d’imagination. Pour bien répondre à cette question qui a une dimension économique, je vais être obligé d’être technique et d’utiliser un jargon un peu difficile. D’abord, il faut assimiler la communauté locale et son système de « financement alternatif chs »comme étant l’entreprise dont les gestionnaires ne sont ni plus ni moins que le comité citoyen local. Ensuite, il faut envisager un statut juridique et le meilleur est celui d’ASBL, ou loi 1901 pour les français. Grâce à ce statut juridique, l’entreprise sera personnalisée en tant qu’association et pourra donc être propriétaire de biens immobiliers et d’outils divers. Enfin, bien que la production soit un moyen essentiel pour une viabilité économique, l’entreprise évitera tout objectif figé dans ce domaine pour préférer un dialogue permanant visant à valoriser les ressources humaines locales en tenant compte des problèmes locaux. C’est sur base de ce dialogue que doit se construire des objectifs de production à court, moyen, long ou très long terme. On considère en effet que tout travail a un retour positif sur l’ensemble de la communauté ou sur quelques membres de manière « distributive ». Dans le premier cas, il s’agit de bien commun qui se répartit automatiquement et de manière relativement homogène sur l’ensemble de la communauté, dans le deuxième cas, lorsqu’il s’agit par exemple d’une production vivrière ou matérielle, il y a un problème de distribution qui se règlera par versements individuels sous forme de « contre-émission » (concept à définir). L’entreprise chs ne devra donc pas faire un choix difficile entre une économie marchande ou non marchande du fait qu’elle travaille avec une monnaie adaptée qu’elle émet elle-même grâce à un consensus citoyen. Chaque travailleur est donc rémunéré 1 chs de l’heure et ce indépendamment de sa productivité à court, moyen, long ou très long terme. La grandeur numérique du taux de fonte (s’exprimant en % par jour) a, outre son rôle régulateur, un rôle indicateur de la tendance :« marchande » (taux de fonte faible), « non-marchande »(taux de fonte élevé). En effet, la « contre-émission » qui est le fait d’un « versement dans le vide » opéré pour avoir un accès partiel à la production a pour effet direct de diminuer le volume total de liquidités et donc par conséquence de diminuer aussi le taux de fonte qui est le régulateur automatique de ce volume. Il faut savoir en outre que la production à long terme s’assimile provisoirement au secteur non marchand, car le système monétaire « n’attend pas » l’effet productif marchand pour s’autoréguler ! Ce que j’ai voulu expliquer ici est un peu technique, mais décrit simplement un système monétaire totalement géré localement et pour une économie locale gravitant autour d’une seule entreprise de référence qui rémunère ses travailleurs selon un barème unique de 1 chs de l’heure en incluant dans le temps de travail des temps de formation. La bonne gestion de cette entreprise se mesurera principalement par l’autonomie relative qu’elle apportera à l’économie locale.*

Quelles sont les différences fondamentales entre ce type d’entreprise et les entreprises classiques ?

*En général, une entreprise se construit sur le choix préalable d’un objectif de production. Une entreprise classique dira par exemple que son objectif est la production de légumes bios. Sur base de cet objectif et des conditions locales, l’entreprise fera des investissements qui la conduiront à faire des crédits … La gestion sur cette base conduira vite le gestionnaire à limiter la main d’œuvre et à favoriser une mécanisation efficace afin de rembourser rapidement les crédits et permettre à quelques personnes de vivre sur le projet… L’entreprise chs partira sur une autre base : celle d’un dialogue citoyen mettant dans la même balance le besoin de participer par le travail, le besoin de se former, le besoin de répondre à des besoins primaires (nourriture, vêtements, logement, etc…), le besoin de faire des choix stratégiques de production vu les possibilités d’échange avec les communautés voisines. Donc l’ « entreprise » au sens de chs, ne choisit pas un objectif de production préalable, elle construit sa dynamique sur un comité citoyen à l’écoute des besoins et des problèmes locaux. Il est évidemment possible que dans ce contexte se dessine une opportunité pour un ou plusieurs objectifs de production, mais ceux-ci ne peuvent être considérés comme une condition préalable d’existence de l’entreprise. Nous pensons que le plus important est de mettre en mouvement les citoyens pour une participation édifiante pour eux-mêmes ainsi que pour la communauté locale. Personnellement, je pense que la production à moyen terme est importante, et pour y arriver, le plus simple serait de construire un partenariat avec des entreprises existantes.*

*Ce partenariat pourrait se faire sur base d’échange entre l’entreprise chs et l’entreprise partenaire. L’entreprise chs peut mettre assez facilement de la main d’œuvre à disposition, en échange de quoi, l’entreprise partenaire peut céder une part de sa production. On pourrait par exemple imaginer qu’une ferme bio fasse des demandes occasionnelles de main d’œuvre à chs, qui pourrait fournir cette main d’œuvre moyennant une « rémunération » par émission de 1 chs par heure de travail. L’entreprise chs pourrait assurer un conditionnement et une distribution sous un mode non classique : panier du pays par exemple… Elle pourrait aussi organiser des repas bios ou des ateliers cuisines qui pourraient valoriser cette production. Tout un espace de créativité pourrait naître sur base de ce partenariat. Le producteur bio pourrait voir ainsi le développement d’une filière stimulante à partir de son activité.*

*Le problème de l’entreprise actuelle c’est son évolution rapide, d’un espace humain sécurisant pour le travailleur qui s’y sentait comme dans une famille, vers un espace soumis à la forte prédation des multinationales. Nous devons recréer des espaces locaux résiliants qui tiennent la route sur le plan économique et qui sont indépendants des turbulences mondiales. C’est ce type d’entreprise qu’il faut favoriser aujourd’hui.*

L’équipe citoyenne chs « Michel Ange 24 » qui se réunit une fois par mois à Bruxelles pourrait-elle donc, dans ce sens, être assimilée à une « entreprise » ?

*Je pense que voir les choses de cette façon pourrait nous aider à développer une véritable « entreprise », comme nous l’entendons, la base étant ce « germe » actuel ! Son nom : Michel Ange 24 ou MA24. Qu’en est-il actuellement ? La plus grosse part du « financement chs » (je n’aime pas ce mot) provient de l’émission nécessaire à la rétribution des participants aux réunions mensuelles : il s’agit de 2 chs par participant et par mois, soit environ 10 chs par mois. Ce qui correspond donc à un « budget » traduit en euros de 60 € par mois. Ce budget de base est évidemment quasi incompressible : de lui dépend notre maintenance administrative et la survie de notre projet. Maintenant il faut voir les germes de développement du projet. J’en vois quelques-uns :*

1. *Jacques, un de nos membres, que l’on pourrait ici assimiler à un « artiste », organise régulièrement des prestations de récitation de textes sacrés chez l’habitant. A chacune de ces séances, les participants peuvent contribuer en chs ou en euros. Jacques a souhaité placer son activité « sous l’égide de chs ». Comme il est difficile de rétribuer un artiste à l’heure de travail préparatoire, nous avons convenu, dans ce cas particulier, de faire une rétribution en monnaie émise de 2 chs par participant (spectateur) au moment de la prestation et ce au profit du compte de Jacques qui est alors considéré comme « employé de l’entreprise ». Les participations libres et en euros des participants sont rétrocédées entièrement à Jacques à condition que celui-ci, en contrepartie, verse sous forme de contre-émission, la valeur correspondante en chs. Les chs peuvent donc être perçus comme une garantie en chs, le risque pour Jacques étant simplement l’absence de spectateurs. Si les spectateurs participent en chs, ceux-ci sont simplement contre-émis, sans impact sur le compte chs de l’artiste. Il faut savoir que la contre-émission a une valeur positive pour l’entreprise, elle renforce la valeur du chs en ayant l’effet indirect de diminuer le taux de fonte. La contre-émission fait donc office de recettes alors que l’émission fait office de dépenses. Ajoutons ici que si globalement l’entreprise ne serait pas « déficitaire », la communauté locale se trouverait vite en manque de liquidités, les liquidités chs représentant la dette totale de l’entreprise vis-à-vis de la communauté locale. Tout l’art est donc d’entretenir un déficit raisonnable qui sera de toute manière régulé par le mécanisme de démurrage de la monnaie fondante.*
2. *L’ « entreprise MA 24 » soutient aussi l’action de Catherine auprès des enfants de prisonniers, qu’elle accompagne en les conduisant régulièrement à la prison pour visiter leurs parents. Le fait que cette action soit cadrée par la Croix Rouge, n’a aucune importance, l’important est que Catherine est membre de MA24.*
3. *Il existe aussi un atelier vélo de Bruxelles dont un responsable, Marc est membre de MA24, malheureusement, nous ne sommes pas encore parvenus à clarifier un contrat clair pour que cet atelier vélo puisse être partenaire de MA24. Il faudrait réaliser un rapport économique, tenant compte des heures de service bénévole, pour intégrer cette activité à chs.*
4. *Nous sommes encore dans la panade avec deux commerces bios : den teepot et Frédéric Raes. Nous ne parvenons pas à trouver les leviers nécessaires pour établir une collaboration… ?*

En quoi consiste cette « panade », et comment en sortir ?

*Je pense que nous sommes très peu nombreux à défendre chs et de plus nous ne pouvons pas consacrer tout notre temps à cette défense. C’est pour cela que l’attitude « conservatoire » doit rester prioritaire, mais il faut aussi une dynamique réaliste, qui tienne compte de l’énergie disponible. Sans cette dynamique qui fait avancer le projet, le « conservatoire » pourrait sombrer dans l’ennui.*

*En tant que comptable (c’est moi qui enregistre toutes les opérations de versement et d’émission sur le système informatique) je dois avouer que l’on passe à côté. Pendant nos réunions, on discute pendant des heures de certaines organisations qui ne laissent aucune trace sur notre comptabilité. C’est dire combien elles échappent à notre projet économique. Le nombre d’opérations mensuelles est très faible et ne laisse pas apparaître l’évolution d’une dynamique, même celle de Jacques, le récitant de textes sacrés est encore à ce jour une belle théorie sans interaction comptable. C’est pourtant par ce chemin que notre monnaie prendra une une valeur pratique. La question pourrait se poser comme ceci : Comment pourrions-nous plus interagir avec le système comptable et comment faire interagir les organisations dont nous sommes membres de manière significative ? Pour cela trois types d’opérations s’offrent à nous : l’émission, le versement et la contre-émission. L’émission est le fait de rétribuer 1 chs de l’heure tous ceux que nous assimilons à nos partenaires et qui œuvrent pour notre entreprise locale. Ensuite le versement qui est le fait d’utiliser le chs entre personnes physiques qui veulent se servir de chs comme monnaie d’échange. Enfin, la contre-émission qui est une manière de se servir équitablement du bien commun. Le chs pourrait bien fonctionner seulement avec l’émission et la contre-émission, ou encore avec l’émission et le versement. Pratiquement notre système est fort déséquilibré par l’émission avec très peu de versements. Nous fonctionnons trop faiblements.*

*Pratiquement :*

*L’émission est une opération indiquée pour rétribuer les personnes qui se donnent à la solidarité, à la faveur du bien commun ou encore pour un travail qui ne portera du fruit que dans longtemps. L’émission peut être assimilée à un crédit pour investissement à long terme. Défricher un terrain qui pourrait être cultivé dans un an est une activité pouvant être rétribuée par émission.*

*Le versement est plus indiqué pour des échanges de service entre personnes et dont la production est généralement directe.*

*La contre-émission est une manière de distribuer le bien commun entre les personnes. La loi de l’offre et de la demande permet d’ajuster des « prix » en chs. Comme il s’agit du bien commun de la communauté locale, il n’y a personne pour recevoir ces « paiements », mais comme subsiste un problème de partage équitable, il faut quand même « payer » sous forme de contre-émission. La contre-émission pourrait se faire pour payer les légumes provenant de la défriche dont je viens de parler. La contre-émission réalise un équilibre relatif avec l’émission puisque c’est d’un point de vue comptable, la manœuvre inverse.*

*Ce que j’essaie de faire comprendre c’est que chs est plus qu’une simple monnaie, c’est un outil d’investissement local qui permet d’être indépendant du système financier. Ce qui est à gagner, c’est cette indépendance. La communauté locale est aussi une entreprise citoyenne qui se « finance » elle-même.*

Mais quel est l’enjeu véritable de cette indépendance ?

*Je ne vais pas dire « le plein emploi » car cette expression est usée par les déceptions des décades qui nous précèdent ! Je dirais plutôt retrouver le sens du travail et de la participation de tous pour la sauvegarde du bien commun. C’est la plus grande valeur économique. Chacun doit être valorisé localement pour la participation qu’il apportera pour le bien commun et pour la formation qui sera naturellement liée à son travail. Cette participation collégiale ne pourra être harmonieuse que si elle repose sur un salaire de base liée à une monnaie du temps et qui vaut 1 chs de l’heure pour tous, sachant que la formation fait partie du travail. Un barème unique mais un équilibrage entre la formation et le travail proprement dit, adapté à chaque personne. Mais attention, il ne s’agit pas de créer une utopie sectaire dont certains seraient membres et d’autres non. Chacun doit avoir le choix d’une proportion horaire qu’il veut consacrer pour ce projet dans son quartier. Donc, celui qui veut continuer avec une profession ordinaire avec un salaire en euros, peut le faire en alternance avec un engagement pour son quartier. Chacun peut donc s’engager avec mesure dans le projet chs. Quant à la monnaie chs, l’enjeu est de la faire circuler autour de nous et à toutes les occasions. C’est comme ça qu’elle trouvera sa valeur et qu’on lui accordera un réel crédit. Il faut aussi la mettre en réseau avec les autres monnaies, pour qu’on puisse l’échanger. Mais le plus important est de comprendre que le système financier avec les valeurs virtuelles qu’il fait circuler est responsable de la destruction de la valeur du travail et des effets pervers du capitalisme.*

Faire circuler la monnaie chs est la plus grande part du chalenge ?

*Oui, et pourtant c’est ce qui semble le plus difficile. Faire circuler cette monnaie est essentiel, car c’est aussi la meilleure manière de faire notre publicité. A travers un versement, il y a tout un message, qui est bien plus que des chiffres qui se soustraient ou s’additionnent. Voilà pourquoi le versement s’accompagne d’une communication. Ce message littéraire laisse toute la place au donneur d’ordre pour expliquer la raison de son versement tout en laissant paraitre l’esprit de chs. On peut aussi dans ce message placer le lien qui permettra de comprendre chs en détail.*

*De jour en jour, nos voisins nous rendent de petits services, pourquoi ne pas en profiter pour poser le geste symbolique d’un versement chs en leur faveur. Chs est une monnaie qui dit « merci » sans qu’il y ait une « exigence facturée ». Contrairement à l’euro, Chs fonctionne sans factures. Plutôt que de faire un cadeau à celui qui nous a rendu un petit service, pourquoi ne pas lui faire un versement chs. Il suffit de communiquer, le nom de la personne et si possible son adresse mail pour que cela soit possible. C’est vraiment très facile. On nous objecte souvent qu’il est important que certains services restent gratuits, à cela je réponds que c’est un argument de riche qui a de l’argent en suffisance. La personne peu fortunée aimera recevoir un échange au service qu’elle a rendu, d’abord en signe de reconnaissance, et puis en valeur chiffrée pour qu’elle puisse elle-même utiliser ce bon comme moyen d’échange. Il est important de souligner qu’il ne faut pas être « membre de chs » pour pouvoir recevoir un paiement chs. Un compte s’ouvre au bénéfice d’une personne dès qu’une autre personne lui fait un virement en mentionnant bien sûr son nom et son adresse. Il faut donc faire circuler les chs de manières sympathique, avec des messages, des émoticônes, … en plus du chiffre.*

*Mais il y a aussi le bien commun qui consiste à valoriser des services dont toute la communauté profite. Imaginons qu’une personne passe du temps à rendre visite à des personnes âgées. On pourrait très bien valoriser ces services par émission de chs. Il suffit qu’un comité citoyen local se positionne comme témoin de cette prestation et qu’il relaie l’information à MA24 pour qu’un ordre d’émission puisse être effectué à la faveur de la personne dévouée.*

*L’économie chs doit donc s’installer de manière light non par des publicités théoriques, mais par des engagements concrets, c’est-à-dire des versements ou des ordres d’émission à la faveur de ceux qui se dévouent pour la solidarité ou le bien commun.*